



# St-Priest.info n°10

Juillet 2023

## Un village coquet, vivant et accueillant.

Ce premier semestre à Saint-Priest a été marqué par l'arrivée des nouveaux commerçants, Fabrice et Christelle SOURICE, pour gérer le multi-service communal. Ils se sont déjà bien intégrés dans la vie du village ; nous leur souhaitons la bienvenue et une belle activité avec de nombreux clients.

Dans la perspective de la fête des 22 et 23 juillet, le bourg a été nettoyé par les agents municipaux et décoré des traditionnelles guirlandes mais aussi d'ouvrages de laine réalisés à l'aiguille ou au crochet par une équipe de bénévoles. Pendant ces deux jours, les membres du comité des fêtes et leurs partenaires proposent diverses animations dont certaines originales. Une excellente occasion de rassembler habitants et visiteurs autour de bons moments de convivialité.

Dominique Cazorla

---

### Informations pratiques

---

- **Fermeture du secrétariat de mairie**

En raison des congés d'été, le secrétariat de mairie sera fermé du 5 au 27 août inclus. Réouverture le lundi 28 août.

Pour un motif important, qui ne peut être différé, merci d'appeler le 06 62 08 03 86.

- **État civil**

Décès :

Mme KLUCZNY Elisabeth

Le 5 février 2023

à Saint-Priest-en-Jarez

Mme BARLERIN Félicie

Le 8 février 2023

à Roanne

- **Taxes communales : cette année encore, pas d'augmentation des taux**

Taxes directes locales	Taux
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,95 % (part communale)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	28,95 %
Taxe foncière des entreprises	16,81 %
Taxe habitation sur les résidences secondaires	9,89 %

Les services des impôts ont acté de leur côté une augmentation des valeurs de bases de plus de 7%.

- **Budget général**

Le budget de fonctionnement a dégagé un excédent de fonctionnement de 218 781,91 €. L'excédent est en légère baisse par rapport à l'année précédente mais reste très bien maîtrisé :

- Augmentation des charges salariales suite à l'embauche de Richard Meunier. Mais à terme, cela devrait permettre d'importantes économies de charges grâce à de nombreux travaux réalisés par notre équipe technique
- Importante augmentation des charges liées à l'énergie (gaz, fioul)
- Opérations budgétaires exceptionnelles (apport du terrain au lotissement, créances douteuses passées en perte).

Le budget d'investissement présente également un excédent de 34 957,08 €. Ceci à cause d'un retard des travaux du stade.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	160 077,39			116 825,62
Opération exercice	101 161,60	296 196,07	390 472,86	492 429,15
Total	261 238,99	296 196,07	390 472,86	609 254,77
Résultat de clôture		34 957,08		218 781,91
RAR	99 638,10	149 624,00		
		84 942,98		218 781,91

AFFECTATION DU RESULTAT	
Résultat de l'exercice	218 781,91
Besoin de financement de la section investissement	0
Excédent reporté	218 781,91
Excédent investissement reporté	34 957,08

### Les principaux investissements réalisés en 2022

Les projets prévus en 2022 ont pris du retard (stade et lotissement), mais sont en bonne voie pour 2023.

- **Travaux à l'école** : des travaux de peinture d'une salle de classe et de la cage d'escalier (7 850 €, une partie sera subventionnée par le conseil départemental)
- **Eclairage** : remplacement de mats et mise en place de LED (13 910 €, une partie sera subventionnée par le SIEL)
- **Barrières anti Rave Party** (1 460 €)
- **Équipement technique** : modification de la lame de déneigement avec le montage d'un kit caoutchouc (3540 €, une subvention a été sollicitée auprès du conseil départemental)
- **Cimetière** : végétalisation (2 250 €)
- **Épicerie** : remplacement de la vitrine réfrigérée de l'épicerie (5 540 €)
- **Divers petits équipements** : souffleur, réfrigérateur, imprimante école.

### Les principaux projets pour 2023

- **Projet de réhabilitation du stade** : le projet a bien avancé sur ce début d'année, et on espère une mise en service complète pour l'automne 2023. Il reste l'aménagement des sanitaires et de l'assainissement, la mise en place de la table de ping pong, le terrain de boules, les abords et tables de pique nique. L'équipe technique a par ailleurs commencé les travaux paysagers avec l'entretien des haies. Budget 125 000 €, 72 000 € de subventions attendues (conseil départemental et régional)
- **Lotissement** : les travaux préliminaires de voirie sont prévus pour ce printemps. Budget 55 000 € financé par un prêt bancaire de 50 000 €. Il restera les travaux liés aux réseaux électriques et telecom qui devraient s'enchaîner (budget annexe 23 000 €). Des lots sont déjà réservés.
- **Équipement technique** : une gravillonneuse reçue en février (7 500 € dont 3 000 € de subvention du conseil départemental), une tondeuse.
- **Piste forestière** : budget 93 000 € et subvention du conseil départemental de 33 360 €



- **Forêt communale** : plantation pour un montant de 5600 € (subvention conseil départemental 2 500 €)
- **Salle des fêtes** : Renouveau du mobilier pour un montant de 7 000 €
- **P.L.U.** : Fin de la modification pour un montant de 8 400 €
- **Travaux à l'école** : réfection du couloir (peintures et sols) pour un montant de 26 000 € (une partie sera subventionnée par le conseil départemental).

- **Tarif garderie / cantine pour l'année 2023**

Tarif 2023 concernant la restauration et la garderie scolaire :

- Service de garderie : 1.65 € (+ 0,15 cts).
- Service de restauration scolaire repas adulte : 6.10 € (+ 0,60 cts).
- Service de restauration scolaire repas enfant : 3.85 € (+ 0,35 cts).



Le jour de l'animation photo années 50

- **Cadastre solaire**

Vous souhaitez installer des panneaux solaires ?

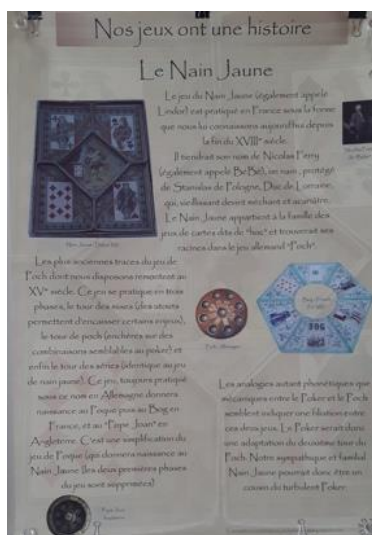
Pour mesurer le potentiel solaire de votre toiture ou de votre parking, vous pouvez simuler votre projet en allant sur <https://cadastre-solaire.siel42.fr>

- **Information déclaration de travaux**

Nature des travaux	Formalité
Création d'une surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 20 m <sup>2</sup> quelle que soit la hauteur	Permis de Construire (PC)
Création d'une surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 5 m <sup>2</sup> et inférieure à 20 m <sup>2</sup> , de moins de 12 m de hauteur	Déclaration préalable (DP)
Création d'une surface de plancher ou emprise au sol supérieure à 5 m <sup>2</sup> et inférieure à 20 m <sup>2</sup> , de plus de 12 m de hauteur	PC
Création d'une surface de plancher ou emprise au sol inférieure ou égale à 5 m <sup>2</sup> et de plus de 12 m de hauteur	DP
Création de terrasse de plain-pied	Aucune
Création de terrasse surélevée de moins de 40 m <sup>2</sup>	DP
Création de terrasse surélevée de plus de 40 m <sup>2</sup>	PC
Modification de façade (modification ou création d'ouvertures)	DP

### Services communaux

- **Bibliothèque municipale : il s'y passe toujours quelques choses !**



Elle reste **ouverte pendant tout l'été** les jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h. (inscription gratuite). Vous y trouverez **des ouvrages pour tous les âges**, depuis les tout-petits avec des albums cartonnés, des BD et des mangas, des romans premières lectures pour plonger les jeunes écoliers dans le plaisir de la lecture. Bien sûr aussi, un choix de romans policiers est disponible, ainsi que de nombreux romans dont certains écrits en gros caractères et d'autres enregistrés sur CD.

Jusqu'au 23 septembre, la bibliothèque abritera **l'exposition « Nos jeux ont une histoire »** avec de nombreux ouvrages retraçant l'histoire des jeux de société, connus et moins connus, et leur évolution dans le temps. Sont exposés des boîtes de jeux : Nain jaune, jeu de dames, jeu de l'oie, jeu de jacquet, dominos....



En automne, vous partirez en voyage avec l'exposition « Regards sur le monde avec escale en Sicile ». Une soirée pour mieux découvrir cette île est prévue le vendredi 20 octobre.

Le premier lundi après-midi du mois, une **rencontre autour d'une dictée, un problème et du calcul mental** (niveau certificat d'études) est organisée. Pas de panique, chacun corrige son travail dans la bienveillance et la bonne humeur ! Prochaine rencontre le lundi 4 septembre à 14h à la bibliothèque. N'hésitez pas à venir !!

Après la pause estivale, les **soirées jeux de société** reprendront le deuxième vendredi de chaque mois à la cantine scolaire. Prochain rendez-vous : vendredi 8 septembre à 20h. Apportez vos jeux préférés et venez en découvrir des nouveaux dans une ambiance familiale.

**Des activités manuelles** ont permis à plusieurs reprises d'égayer le bourg ; récemment, un groupe de tricoteuses a « habillé » les arbres. D'autres projets germeront. Si vous êtes intéressés, adressez-vous aux bénévoles lors des permanences.



La bibliothèque participe à la fête du village : le samedi 22 juillet après-midi, des jeux de société seront proposés dont un scrabble géant ! Le dimanche 23, nous proposons un concours de vitesse de tricot ; il s'agira de tricoter au point mousse le plus de rangs possibles pendant 10 minutes. Inscriptions le jour même sur la place des grumiers (gratuit).

- **Cimetière communal**

La végétalisation des allées s'est bien étoffée. Le triolet a mieux réussi que la féтуque : avantage, l'ensemble reste plus vert en été ; contreparties : il faut tondre plus souvent et les fleurs du tréfle attirent les abeilles sauvages (peu agressives) aux heures chaudes de la journée.

Rappelons que les concessions doivent être entretenues régulièrement par les ayants droit.

- **École : bilan / prévisions**

L'année scolaire se termine pour nos élèves et leur équipe pédagogique. Les enfants ont eu des activités variées : théâtre, cinéma, photo, sport avec l'USEP, voyage scolaire de 4 jours au Mézenc avec de nombreuses découvertes (randonnées, visite chez un apiculteur et dans une ferme, fabrication de fromage et de pain...), journée pêche.

La rentrée se prépare déjà, sans changement dans les équipes puisque les 2 maitresses sont toujours fidèles au poste tout comme les agents techniques. Saint-Priest accueillera 21 élèves de la TPS au CP, et la Tuilière 19 élèves du CE1 au CM2.

A noter, des travaux de rénovation du couloir de l'école sont prévus pendant l'été.



- **Salle des fêtes**

30 tables sont venues en remplacement des anciennes, pour lesquelles certaines dataient de l'ouverture de la salle des fêtes. Moins lourdes, leur manipulation s'en trouvera facilitée.

50 chaises, pour renouveler celles en place ternies par les années, sont commandées et en attente de livraison. L'ensemble pour un montant de 3425 € HT.

- **Gestion des espaces verts**

Grâce à l'achat d'une tondeuse, d'un montant de 1515,90 € HT, les agents municipaux se voient confier l'entretien de l'ensemble des espaces verts de la commune, à l'exception du stade.

C'est l'ESAT de Cremeaux qui continuera à assurer les 7 tontes annuelles du stade.

---

### *Bien vivre à Saint-Priest*

---

- **Quelques réflexes à avoir en cas de canicule**

Rester au frais, boire régulièrement de l'eau et manger en quantité suffisante

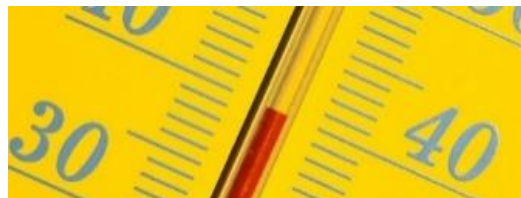
Fermer les volets et les fenêtres le jour, aérer la nuit

Se mouiller le corps et se ventiler

Éviter les efforts physiques

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Et en cas de malaise, appeler le 15



- **Co-voiturage**

Afin d'organiser un système de « covoiturage de proximité » (voir St-Priest.info N° spécial de février 2023), le CCAS souhaiterait étoffer son réseau de personnes volontaires prêtes à emmener une ou deux personnes lors d'un déplacement habituel ou ponctuel.

Si vous êtes intéressé(e), une réunion de lancement et de coordination aura lieu **le mercredi 13 septembre à 19h à la mairie**. Pour tout renseignement, merci de contacter le 06 62 08 03 86.

---

### *Projets et réalisations*

---

- **Lotissement « La Motte »**

Les travaux de viabilisation du lotissement sont pratiquement terminés. Il reste le passage de l'entreprise Thinon pour mettre la voirie à la cote.

Cinq lots restent à trouver preneur. S'adresser à la mairie.

- **Voirie**

Des travaux d'entretien vont être effectués sur 3 chemins en 2023 :

- Chemin du viaduc (voie n°101) en direction du Beaulouis : réfection de la chaussée.
- Chemin de Vernassière à Rathier (voie n°9) : traitement des eaux de ruissellement par réalisation d'une cunette et de deux traversées de chaussée ; réfection de la chaussée entre la route départementale et le village de Vernassière.
- Chemin de la cascade (voie n°6) : deuxième tranche de travaux, réfection de la chaussée.





Le printemps a été animé par plusieurs spectacles : le 11 mars, c'était la représentation théâtrale « René la bielle » organisée par la municipalité dans le cadre de la programmation culturelle départementale « De ville en villages » et le 26 mars, l'équipe du Printemps des Poètes a présenté devant un public nombreux et attentif sa prestation sur le thème des « frontières ».

- **Comité des fêtes**

Samedi 8 juillet, la distribution des traditionnelles brioches par les membres du comité des fêtes a lancé les préparatifs de la fête du village qui se déroulera les 22 et 23 juillet.

Au programme :

Samedi 22 juillet : place des Grumiers, concours de pétanque (inscription avant 14 h - 12 € la doublette) et concours de Mølky (3 € par personne - matériel fourni) avec des parties spéciales pour les moins de 8 ans (accompagnés d'un adulte).

Parallèlement, la bibliothèque abritera une animation de jeux de société et l'exposition "nos jeux ont une histoire".

En soirée, animation musicale, bal gratuit en plein air avec Adrénaline et le traditionnel feu d'artifice.

Dimanche 23 : le matin, 4 propositions de marches : viaduc des Peux (13 km - 4 €), vallée de la Bonnière (8 km), parcours poussette (3,5 km) et jeu d'orientation. Prévoir son gobelet.

A midi : jambon à la broche - entrée - fromage - dessert (adulte, 15 € - enfants, 8 €). Cartes en vente dans les commerces ou auprès des organisateurs, réservation possible auprès de Sylvie au 06 62 25 83 50.

L'après-midi : à partir de 14 h 30, Olympiades avec inscriptions par équipes de 4. Des activités ludiques, sportives et amusantes : parcours et lancer franc, tir au but, jeu des clous, jeux de rapidité et d'habileté.

Et pour les amateurs et amatrices : concours de tricot.

Petite restauration et buvette pendant toute la durée de la fête ; l'ensemble des animations se déroulera sur la place des Grumiers et ses abords.



- **Comité de la Foire : notre foire se prépare**



Sculpteur à la tronçonneuse (foire 2022)

Toute l'équipe du comité de la foire s'active pour relancer cette manifestation annuelle quelque peu affaiblie par la crise sanitaire. Il nous faut trouver de nouveaux exposants et de nouvelles animations pour parfaire **cette 35ème édition**. Concernant l'exposition de champignons, si des personnes sont intéressées par la cueillette, elles peuvent se faire connaître auprès des responsables. L'animation musicale sera assurée par nos musiciens locaux.

Le traditionnel pot au feu (ou tripes) sera servi comme d'habitude à la salle des fêtes et au Café de la Place.

Il nous reste encore beaucoup de travail, mais avec un peu de chance et la présence du soleil **cette journée du 7 octobre** devrait attirer beaucoup de visiteurs et d'exposants à la foire de notre commune. Bonne foire à venir à toutes et tous.

- **La truite de la Haute Besbre : une journée découverte « hors des murs de l'école »**

Le 19 juin, les 40 élèves des écoles de St Priest et de La Tuilière se sont rendus à pied, depuis leur école, à l'étang de la Planchette pour participer à une journée découverte de la biodiversité. Encadrés par les équipes pédagogiques des écoles, un animateur professionnel guide de pêche et une vingtaine de bénévoles issue des associations communales, les enfants ont participé à des activités ludiques sur les thèmes de la pêche, de la connaissance des poissons et de tout l'environnement d'un étang.

Le matin, par groupe de 8, les élèves ont découvert 5 « ateliers »

- Connaissance des poissons et de leurs comportements.
- Peinture avec un bouchon monté sur une canne à pêche pour apprendre le mouvement de balancier.
- Pêche avec un aimant monté sur une canne à pêche pour apprendre l'adresse.
- Pêche avec un aimant monté sur une canne à pêche pour apprendre la rapidité.
- Assemblage de puzzles de poissons et recherche des noms des poissons.

Après un pique-nique organisé par les cantines scolaires, 5 nouveaux « ateliers » étaient proposés.

- Pêche au coup sur les bords de l'étang.
- Lecture sur le thème de la pêche et des poissons.
- Montage de ligne de pêche.
- Jeux sportifs
- Connaissance des plantes des bords de l'étang.

Cette belle journée ensoleillée s'est terminée par un goûter. Chaque enfant a reçu un permis de pêche remis par les bénévoles de l'association « La Truite de la Haute Besbre » qui est gestionnaire de l'étang de la Planchette. Les parents sont venus chercher leurs enfants vers 16h30.



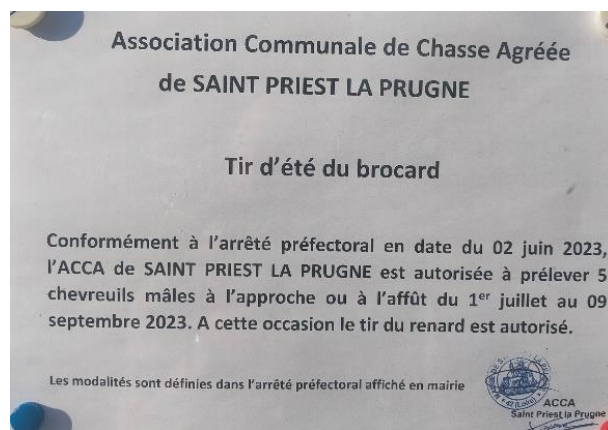
Le président tient à remercier tous les bénévoles qui ont fait de cet événement une réussite. L'engagement des deux maitresses des écoles Laly Poncet et Camille Fournial a été remarquable.

- **Fête de l'école**

L'association de parents d'élèves a organisé le samedi 24 juin une kermesse de fin d'année. Les enfants ont présenté 2 spectacles de théâtre très appréciés du public venu nombreux : « la soupe au caillou » pour les « petits » et « le petit chaperon rouge » pour les « grands ». Par la suite, les enfants ont pu se défouler avec de nombreux jeux mis à disposition. Le soir, le repas a attiré plus de 200 convives, et la soirée s'est terminée par une soirée dansante.



- Information de l'Association Communale de Chasse Agrée



- Subventions

Associations	Montant de la subvention attribuée pour l'année 2023
ACCA	150 €
Basket Club de Saint Priest La Prugne	150 €
Association des Parents d'élèves	150 €
Amicale des donneurs de sang	150 €
Club des Aînés	150 €
Comité des fêtes	150 € + montant du feu d'artifice
Section FNACA	150 €
Société de pêche	150 €
Comité de la Foire	150 €
Gymnastique volontaire	150 €
ADMR	150 €
Amicale des pompiers	150 €
Relais transport	100 €
Basket Club de Noirétable	160 € (20€ versé par licencié de Saint-Priest)
Association Roannais pour l'apprentissage	50 € (1 apprentie de Saint-Priest)
Lycée agricole de Ressins-Nandax	50 € (1 élève de Saint-Priest)
Renaissance d'Urfé	100 €
MARPA	100 €
MUSICADANSE	120 € (20 € par adhérent de Saint-Priest)
Football club des Bois Noirs	140 € (20 € par licencié de Saint-Priest)

**Communauté de Communes du Pays d'Urfé :**

Tél : 04.77.65.12.24 – Site Web : <https://www.ccpu.fr> – Adresse électronique : [contact@ccpu.fr](mailto:contact@ccpu.fr)

**Secrétariat de mairie :** ouvert au public le lundi de 13h30 à 17h, le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h30. Tél : 04.77.62.92.13 – Adresse électronique : [mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr)  
 Pour contacter la mairie en dehors des horaires de présence, pour un motif qui ne peut être différé, merci d'utiliser uniquement le **06 62 08 03 86** et non les numéros privés du maire ou des conseillers.

**Site officiel de la commune :** [www.mairie-saintpriestlaprugne.fr](http://www.mairie-saintpriestlaprugne.fr)